



Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

Rapport moral du secrétaire de l'Amicale Française des Arbitres du Cyclisme lors de l'Assemblée Générale du dimanche 22 octobre 2006 à Nantes (siège du Comité Régional des Pays de La Loire).

Chers amicalistes,

Il y a moins d'un an, nous nous retrouvions au siège de la Fédération Française de Cyclisme, le dimanche 18 décembre 2005, pour la première Assemblée Générale de notre Amicale. L'Assemblée constitutive avait eu lieu, un an auparavant, le samedi 20 novembre 2004, toujours à Rosny sous Bois.

80 personnes étaient présentes, pour la création de l'A.F.A.C, et lors de notre première Assemblée Générale, 23 adhérents étaient présents sur les 55 adhésions de l'année 2005.

Comme vous avez pu le lire dans le premier procès verbal de l'Assemblée Générale, la mise en place de cette amicale avait pour objectifs :

- de coordonner l'action des arbitres du cyclisme français recevant des désignations de la Commission Nationale du Corps Arbitral (C.N.C.A.) de la Fédération Française de cyclisme (F.F.C.) pour officier sur les épreuves du calendrier national ou international,
- d'émettre auprès des instances dirigeantes toutes sortes de propositions d'évolution sur le fonctionnement du corps arbitral et sur les règlements,
- de respecter et faire respecter la lettre et l'esprit des lois du cyclisme de compétition,
- d'améliorer et de perfectionner le fonctionnement du corps arbitral français de cyclisme,
- d'organiser des conférences, des voyages récréatifs ou autres réunions amicales,
- de créer et de développer entre ses membres des liens de bonne camaraderie, d'entraide réciproque, de fraternité, de bonne humeur et convivialité.

... / ...

Lors de l'Assemblée Générale Constitutive de 2004, l'ensemble des membres décidaient que le bureau allait être élu pour une seule année et qu'en 2005 de nouvelles élections devaient avoir lieu pour élire un nouveau bureau pour trois ans, jusqu'à la prochaine élection en 2008.

Le bureau est composé actuellement de sept personnes :

- Michel RIVIERE président,
- Francine RENARD et Gérard LE FAIVRE vice présidents,
- Eric PUREN secrétaire,
- Norbert JEANNEAU, secrétaire adjoint,
- Jean Marie DUMONT, trésorier,
- Yann ROBIC, trésorier adjoint.

Lucien BOUSQUET et Francis DELRIEU souhaitant laisser respectivement leur place de vice président et de trésorier adjoint.

Dans le bulletin de liaison du corps arbitral n° 3 de mars 2005, Michel RIVIERE invitait les arbitres à adhérer à notre association. 55 arbitres retournaient le coupon d'adhésion avec la cotisation de 15 euros pour l'année 2005.

Cette saison, notre souhait, était de faire connaître l'A.F.A.C à une très large population d'arbitre, puisque la modification de nos statuts (notamment l'article 5) permet depuis l'année dernière, d'adhérer en ayant uniquement une licence FFC d'arbitre de l'année en cours.

Avec Michel RIVIERE, je prenais mon bâton de pèlerin et proposait à chaque Comité Régional de glisser dans leur journal officiel une annonce ainsi qu'un bulletin d'adhésion à notre amicale.

La même demande était également faite auprès de la Fédération Française de cyclisme par le biais de la France Cycliste.

De plus nous comptions, sur le numéro quatre du bulletin de liaison du corps arbitral pour nous faire connaître de tous les arbitres.

Malheureusement, peu de journaux des comités régionaux ont diffusé notre annonce, rien n'est paru dans la France Cycliste et le bulletin de liaison du corps arbitral numéro quatre n'a pas vu le jour.

Malgré cela, notre association a pu enregistrer l'adhésion de 80 arbitres. Je vous rappelle qu'en 2005 nous étions au nombre de 55.

80 adhérents qui proviennent des différentes disciplines du cyclisme et à des niveaux variés d'arbitrage :

Cyclisme traditionnel :	75	International UCI :	18
BMX :	2	Fédéral ou National UCI :	29
VTT :	3	National FFC :	33.

A leur adhésion chacun a reçu, sa carte de membre actif (nouveau look) grâce à Yann ROBIC , notre trésorier adjoint, ainsi qu'un questionnaire à me retourner, élaboré par Norbert JEANNEAU, pour déterminer la venue de nos adhérents à notre week-end nantais.

Depuis le mois d'octobre 2005, l'A.F.A.C a adhéré à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M) nous permettant ainsi de rejoindre les principales structures (commissions et amicales) de l'arbitrage français.

A la demande de son président (Michel DAILLY), un représentant ou plutôt une représentante de notre amicale, Francine RENARD, a participé à l'Assemblée Générale électorale de l'A.F.C.A.M le 3 février dernier.

Le mois suivant, Francine participait également au colloque sur l'arbitrage féminin qui avait lieu le 22 mars, à la maison du Sport Français à Paris.

Mais, Francine interviendra tout à l'heure pour nous donner les principales choses à retenir de ces deux dates.

Nous avons évoqué, la mise en place d'un site internet pour notre amicale, celui ci est en cours de construction, grâce à Nicolas GUERIN. Je souhaiterais que nous puissions tout à l'heure prendre quelques minutes, afin que nous discutons sur les différentes rubriques que vous souhaiteriez retrouver sur le site Internet de l'A.F.A.C : (<http://membres.lycos.fr/afacyclisme/>).

Notre deuxième année de fonctionnement vient de s'écouler, après une année de mise en place, mais nous devons continuer à faire vivre notre association à l'image de ce premier week-end récréatif nantais.

Les membres du bureau sont motivés et je l'espère aussi l'ensemble de ses adhérents.

L'annuaire des arbitres internationaux et fédéraux 2006, fait apparaître un total de 239 arbitres sur notre territoire. Notre amicale représente 33 % de cet effectif, notre marge de progression est donc intéressante...

Il y a actuellement 2449 personnes qui possèdent une licence d'arbitre à la F.F.C, en 2006.

J'arrive au terme de ce deuxième rapport moral de l'A.F.A.C, je vous remercie de votre attention et laisse à nouveau la parole à notre président, Michel RIVIERE.

Eric PUREN.